

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 67

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Vaincue

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite).

Cet habile instituteur nous faisait assister tous les dimanches à l'église du lieu, où, en l'absence des prêtres encore exilés, on chantait à l'unisson les psaumes et les hymnes à la louange de Dieu, sans trouble.

Les passages des troupes se rendant sur le Rhin, en Suisse et en Italie, étaient très fréquents ; une grande partie des corps restait en vie, la cavalerie était disséminée ordinairement dans les alentours.

Un jour, un fort détachement vint au village : un dragon conduisant ses chevaux à l'abreuvoir près le moulin Hubleur, on m'avait mis à califourchon dessus le cheval lequel, après avoir bu se coucha dans l'eau bien profonde en cet endroit ; j'allais me noyer, on me retira à temps.

Une autre fois, c'était un dimanche, j'étais habillé à neuf, d'une belle étoffe verte, et nous nous amusions devant la maison de la pique, à faire balancer des petits bateaux en papier dans une marre ; un vertige me prit et je tombai, j'en fus quitte pour la souillure de mes vêtements qui ont perdu leur lustre.

Je suis resté deux ans dans cette institution : pendant ce temps j'avais profité au point d'écrire assez bien pour suivre les cours d'études de l'an IX à l'école centrale de Porrentruy, où les élèves, un surtout, Didier Roussel fils du président du tribunal, notre voisin, m'occupaient à copier leurs pensums plutôt que de m'instruire.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 11

VA INCUE

— Tu doutais donc ? — s'informa Clotilde, que cette explosion de désespoir sortit de la prostration où elle s'engourdisait. Je ne doutais pas, moi... Que t'annonce cette dépêche ?

— Je pouvais douter... j'en avais le droit, expliqua Marthe, folle de douleur, parlant sans en avoir conscience. Il désirait n'être mort que pour moi, pour te faire libre... Il l'aimait tant, l'insensé !... Mais il m'avait juré de vivre pour

Dans cet intervalle M. l'avocat mon père avait été nommé aux fonctions de directeur du Juri au district de Courtelary, le ci-devant pays d'Erguel récemment annexé pour agrandir le territoire de Porrentruy qui, de chef lieu d'un département trop petit du Mont terrible, devenait chef-lieu du 4^e arrondissement du Haut Rhin, de même que Delémont devint chef-lieu du 5^e.

M. Liomin de Sonvilliers a été le premier sous-préfet de Porrentruy.

On avait averti mon père de venir pour la distribution des prix à la fin de Thermidor de l'an VIII. (1800).

Cette solennité avait lieu au *temple décadair*, jadis l'église du collège, où à la place du maître autel, était peint à fresque sur le mur un sujet du paganisme, *Minerve, déesse de la raison*.

Sur une estrade formée de banquettes étaient assises les autorités constituées, et le corps de musique jouait la *Marseillaise*. Un discours prononcé par un énergumène impressionné ouvrait la séance.

Dix ans à peine d'écoulés, qu'au lieu de cette assemblée profane, de ce réceptacle commandé par les circonstances, on y avait contemplé la pompe majestueuse du culte divin dans toute sa splendeur, et dans son brillant éclat. Quelle métamorphose !

Trompé dans son attente, mon père voulant s'assurer par lui-même de mon savoir, me fit une simple question à laquelle je ne pus répondre ; il donna de suite sa démission pour se livrer entièrement à mon instruction avec zèle et persévérance. Dès le lendemain, j'étais de bonne heure dans son cabinet à étudier sous ses yeux les principes du latin d'après la grammaire de Lhomond, qu'il avait pris la peine de réduire sur certains cas exceptionnels, pour mieux me les initier et les mettre à portée de mon intelligence précoce : je passai de la sorte tout le temps des vacances jusqu'à la rentrée des

moi, qui n'avais plus que lui... Et l'on m'apprend qu'il n'a pas paru au rendez-vous donné... Donc il est mort, mort à cause de moi, mort pour ne pas te voir à un autre !

— Marthe ! Marthe ! suppliait la jeune femme épouvantée, que dis-tu ?... Je ne comprends pas... Tu me fais peur... Ma sœur, calme-toi, je t'en conjure.

Elle l'entourait de ses bras, cherchant à l'embrasser ; mais la douce créature, au paroxysme du désespoir, la repoussa brutalement.

— Ne me touche pas, ne m'approche pas, ne m'appelle pas ta sœur ! Je te déteste, je te maudis, toi, qui as tué mon frère. Oh ! pourquoi t'a-t-il aimée ?

— Mais c'est de la démente ! s'écria Mme Comandré, lisant et relisant, sans y rien com-

classes.

A la distribution des prix de l'an X, mon nom fut porté quatre fois sur les catalogues imprimés que l'on avait soin de faire parvenir aux parents des élèves couronnés.

Cette fois, la cérémonie, bien différente des précédentes, se faisait dans la salle de spectacle au gymnase où étaient aussi les salles d'études.

Sur la porte principale on lisait :

« *Ici on s'honore du titre de citoyen.* »

M. le sous-préfet présidait. On avait préparé une pièce de comédie tirée des œuvres de Berquin et de Florian.

M. Raspieller juge au tribunal, excellent comique démontait les rôles, remplis par ceux qui avaient une récompense en perspective en raison de leur aptitude.

Le rideau tiré, on avait en perspective un amphithéâtre de bon goût ; une harangue éloquente sur les sciences et les arts qui en ressortent était prononcée par un professeur ; ensuite venait l'appel des lauréats qui, en costume de leur rôle, recevaient des mains du président un livre de choix relié avec luxe, et de celles du maire, la branche de chêne.

De temps immémorial, on se les procurait dans la forêt du Fahy ; au retour, on se mettait à réparer les lettres majuscules de dimensions assez fortes pour être remarquées de loin, et que l'intempérie avait détériorées, rangées symétriquement sur un monticule gazonné jadis au *cras du Banne* où l'on avait fait l'autel de la patrie ; puis et mieux placé près de la chapelle dédiée à Notre Dame de Lorrette position avantageuse.

Ces initiales creusées à la pioche, étaient remplies par des cailloux d'une blancheur éclatante extraits des carrières de la *combe Sarmière* pour en produire plus d'effet. Elles portaient ce distique latin :

prendre, l'énigmatique dépeche. Que viennent faire là ce Walter, ce pasteur protestant ?... Et tu m'insultes, tu me repousses !... Que signifie tout cela ?... Que t'ai-je fait ?...

— Ce que tu m'as fait ?... Comment ! tu n'as pas encore compris ?...

Et rappelant à elle un peu de sang-froid, tragique, lugubre, cruelle, elle lui révéla le plan sublime et fou de son mari.

Il a fait cela ! — sanglotait Clotilde éperdue, croyant rêver. Il m'a aimée jusqu'à vouloir me sacrifier ses amis, son nom, son pays, jusqu'à accepter de me donner à un rival ?... Et quel rival !... Ah ! malheureuse, malheureuse, par ma faute j'ai perdu le bonheur !

Et tu l'as tué, et tu m'as sacrifiée, lui cingla Marthe, sans pitié. Près de moi, il était touché